

« Renforcer les trois piliers de Capella Bertrandi »



Pierre-André Masteau, président de l'association Capella Bertrandi.

3 QUESTIONS À

À l'occasion de l'assemblée générale, Pierre-André Masteau a dressé le bilan d'une année riche en actions et s'est projeté sur le dossier des haies et la chapelle de la Miolière.

Après le confinement, l'association revit-elle bien ?

Pierre-André Masteau : « Cette assemblée générale permet aux 24 membres de l'association de reprendre contact. Pour la première fois, aucun n'est à la fois adhérent et membre du conseil municipal. Même si les deux ne sont pas incompatibles, cela évite tout mélange des genres. Aujourd'hui, nous sommes tous contents de nous retrouver pour observer le chemin parcouru depuis trois ans et mener une réflexion collective sur les dossiers prioritaires. »

Quels sont-ils ?

« Le gros dossier reste la charte des haies. Même si elle a été acceptée et votée par le conseil, il reste maintenant à entraîner les différents acteurs sur son respect et son application. Il faut créer une stratégie commune pour que ceux-ci s'en emparent.

« Les expositions à la chapelle de la Miolière vont aussi reprendre au rythme espéré d'une tous les deux mois. Les prochaines sont déjà arrêtées avec les libellules, les haies et le patrimoine local, ce jus-

qu'à fin 2021.

« Par ailleurs, nous aimerions faire poser un système d'éclairage avec des panneaux photovoltaïques pour valoriser les expositions et une signalétique plus visible à l'extérieur. »

Quelle est la finalité de l'association ?

« Capella Bertrandi repose sur trois piliers que sont l'animation, l'accompagnement et la protection de son patrimoine matériel et immatériel. Les actions que nous menons ont comme but de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de la commune. Cela passe, par exemple, par les expositions temporaires de la chapelle de la Miolière pour ce qui est de l'animation. Concernant l'accompagnement, l'association, avec la commune, s'est engagée dans le sauvetage et la restauration de l'église Saint-Saturnin, en montant des dossiers de subventions ou un appel aux dons. La première tranche a été un succès et la deuxième est en cours de réflexion.

« Enfin, pour la partie protection, l'association a élaboré une charte des haies, adoptée par le conseil municipal, ceci afin que la commune puisse avoir des routes avec 100 % de haies. C'est en bonne voie et nous travaillons. »

Renseignements. Facebook :
capella-bertrandi ;
<http://www.capella-bertrandi.fr/>